

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 7 MARS 2019

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix-neuf,
et le Jeudi 7 Mars à 9h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François BERNARDINI, Maire d'Istres.

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs BERNARDINI, JOULIA, CASADO, MAYOR, COLSON, DEROT, GREFF, ARAGNEAU, GAMBI, EINAUDI, GARCIA, TRAMONTIN, BREMAUD, BOUCHAUD (jusqu'au point 3 : Présentation du rapport d'activités 2017 de l'EPIC Office de Tourisme), GOUIN, FERRARI, GINIES, WORMES, QUET, MORA, ROMAN, CALDIN, GRIMALDI, PRIAUD, AYOT, CAMOIN, DROUVROY, ALVERNHE, MOUILLARD, MOUROT JM., LEBAN, PRETOT R. (jusqu'au point 3 : Présentation du rapport d'activités 2017 de l'EPIC Office de Tourisme), JAREMA, CARPENTIER, CRIADO.

Absents excusés :

Mme CAMBON, Adjointe au Maire, procuration à M. DEROT
Mme PRETOT E., Adjointe au Maire, procuration à M. GARCIA
M. BOUCHAUD, Adjoint au Maire, procuration à M. DROUVROY (à partir du point 4 : Présentation du budget primitif 2019 de l'EPIC Office de Tourisme)
Mme CISELLO, Conseillère Municipale, procuration à M. MAYOR
M. FRANCOIS, Conseiller Municipal, procuration à M. GRIMALDI
M. DELYANNIS, Conseiller Municipal, procuration à M. MOUILLARD
M. VALENTIN, Conseiller Municipal, procuration à Mme CRIADO
Mme MOUROT S., Conseillère Municipale, procuration à M. MOUROT JM.

Absents :

Mme IORIO.
M. PRETOT R. (à partir du point 4 : Présentation du budget primitif 2019 de l'EPIC Office de Tourisme)

Monsieur le Maire ouvre la séance à 9 H 00. Madame Céline CAMOIN désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel nominal.

A - Communications de Monsieur le Maire

1) Hommages

Une minute de silence est observée à la mémoire de :

- Madame Hélène HUSSON, qui a fait partie des premiers agents de la collectivité, décédée le 3 février 2019 à l'âge de 88 ans,
- Monsieur René FARSY, un des derniers pilotes d'essais de la grande époque, ami de Jean Sarrail. Il est décédé le 31 Janvier 2019 à l'âge de 92 ans.
- Monsieur René REVERTE, père d'Yves REVERTE et frère de Georges REVERTE tous deux ayant été élus au sein du Conseil Municipal. Il est décédé le 15 Février 2019 à l'âge de 90 ans.
- Monsieur Rémi CANAPLE, agent de la collectivité, qui a apporté son concours au corps des Sapeurs Pompiers. Il est décédé le 6 Février 2019 à l'âge de 63 ans.
- Monsieur Georges SCOGNAMIGLIO, frère de Joseph ancien conseiller municipal. Il est décédé le 26 Janvier 2019 à l'âge de 53 ans, après s'être battu contre la maladie.
- Monsieur Fernand ROZES qui a travaillé à l'usine d'engrais de Rassuen. Il était membre permanent de l'association du quartier de Rassuen et a apporté son concours au club de Rugby. Il est décédé le 24 Février 2019 à l'âge de 93 ans.
- Monsieur Laid SEBTI, employé à l'usine d'engrais et membre actif et émérite au Quartier de Rassuen. Il est décédé le 11 Février 2019 à l'âge de 88 ans.

2) Point sur les informations relatives au Quartier du Prépaou

Monsieur le Maire indique avoir lu sur les réseaux sociaux des commentaires extravagants sur les coupures d'électricité. Il rappelle que cette situation est la conséquence d'une action émérite des Polices Municipale et Nationale de démantèlement de trafics qui a amené des situations de vengeances et de reconquêtes du territoire.

Des actions sont menées suite aux réunions expresses avec le Préfet de Police et le Sous-Préfet.

Monsieur le Maire regrette la détérioration systématique du matériel d'éclairage du quartier chaque fois que les services techniques interviennent pour réparer. Face à cette situation, deux décisions ont été prises : la mise en place d'un éclairage provisoire et la commande d'un nouvel éclairage composé de mâts surélevés et de coffrets d'alimentation anti vandalisme.

Monsieur le Maire précise que cela coûte de l'argent et qu'il n'accepte pas que l'on dise que Messieurs MAYOR, BREMAUD et lui-même se désintéressent de la situation car elle dure, et est compliquée.

Monsieur le Maire ainsi que Messieurs MAYOR et BREMAUD louent les Services de Police et les Services Techniques Municipaux pour leurs actions sur le terrain.

3) La ville d'Istres labellisée pour trois nouvelles distinctions grâce à l'initiative et au travail de Madame Marie-José ALVERNHE, Conseillère Municipale déléguée aux Labels et à la Promotion de la Ville :

- « **Territoire Innovant** » pour son application « **Istres Commerce** » : label « d'Argent », obtenu à l'occasion du 15ème Forum « Les Interconnectés » les 4 et 5 Décembre 2018, est la récompense nationale des technologies innovantes sur le territoire des collectivités locales. Monsieur le Maire remercie Madame Suzelle AYOT, Conseillère Municipale déléguée au Commerce, à l'Artisanat et aux PME, et Monsieur Patrick GRIMALDI, Conseiller Municipal délégué à l'Emploi, aux Relations avec les Syndicats, au Numérique et Nouvelles Technologies, pour leur travail.
- « **Ville Internet 4@** » : obtenu lors du Congrès National des Élus au numérique le 29 Janvier 2019 à Paris afin de récompenser la politique numérique locale. Monsieur le Maire remercie le travail de Monsieur Patrick GRIMALDI, Conseiller Municipal délégué à l'Emploi, aux Relations avec les Syndicats, au Numérique et Nouvelles Technologies, et de Madame Sophie CASTE, Directrice du Service Innovation Numérique et Systèmes d'Information (DINSI).
- « **Ville Active et Sportive** » : label « 3 lauriers » lors de la cérémonie officielle du 8 Février dernier à Angers, et en présence de Madame Roxana MARACINANU, Ministre des Sports. Ce label a pour objet de distinguer les communes qui développent les politiques volontaristes pour promouvoir l'activité sportive sous toutes ses formes, et accessible au plus grand nombre. Monsieur le Maire remercie le travail de Monsieur Jean-Louis DEROT, Adjoint au Maire délégué aux Sports, et Madame Brigitte CALDIN, Conseillère Municipale chargée des Associations Sportives.

4) Le Grand Débat National

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur MAYOR pour rappeler que la réunion locale du Grand Débat, impulsé par le Gouvernement, s'est déroulée le 5 Février dernier à l'Hôtel de Ville selon les principes décrits dans la Charte du grand débat. Des cahiers de doléances ont été mis à disposition des administrés entre le 7 Janvier et le 22 Février 2019 en Mairie, et ont recueilli 113 doléances et 49 propositions d'administrés Istréens.

Monsieur le Maire a assisté à ce débat entouré de Messieurs Laurent BREMAUD, Adjoint au Maire des Quartiers Sud, délégué aux Centres Sociaux, au lien Social et au Personnel, et Olivier MAYOR, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité, à la Tranquillité Publique, au Droit dans la Cité et à la Prévention de la Radicalisation, ainsi que d'autres élus. Un peu plus de 200 Citoyens étaient présents parmi lesquels une dizaine de « Gilets Jaunes ». La rencontre s'est déroulée dans le calme et les échanges courtois, cependant certains ont regretté l'absence de représentants de l'Etat.

Monsieur le Maire remercie le travail de synthèse des interventions fait par Madame Elodie MOULIS, Directrice Générale Adjointe et Monsieur Joris LAMBERT, Directeur de la Citoyenneté et de la Cohésion Sociale.

Il indique que la salle a tenu à rendre hommage aux victimes blessées ou décédées durant les manifestations, ainsi qu'aux forces de l'ordre. La rencontre s'est clôturée à 21 h 00.

B - Approbation des Procès-Verbaux des séances du 5 et 12 Novembre 2018

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

C - Décisions valant délibérations du 21 Janvier et 26 Février 2019

Liste des décisions prises par Monsieur le Maire du 21 Janvier et 26 Février 2019, conformément à la délégation des attributions prévues à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales dans les conditions prévues à l'article L 2122-23.

DIVERS

1 – Soutien à la résolution du 101ème Congrès de l'Association des Maires de France

- POUR : 41 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul, PRETOT Robin)
- ABSTENTION : 1 voix (LEBAN Michel)

FINANCES

2 – Débat d'orientations budgétaires

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul, LEBAN Michel)
- CONTRE : 5 voix (Listes Istres Bleu Marine, Istres Entressen à Gauche, PRETOT Robin)

3 – Présentation du rapport d'activités 2017 de l'EPIC Office de Tourisme

PAS DE VOTE

4 – Présentation du budget primitif 2019 de l'EPIC Office de Tourisme

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (CAMBON Valérie)

5 – Subventions aux associations et aux sportifs de haut niveau - exercice 2019

Amicale des Plaisanciers de l'Etang de Berre (achat d'un container) 350 €

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (BOUCHAUD Lionel)

Isaure MEDDE (sportive de haut niveau sur les circuits internationaux de VTT) 5 000 €

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

**Foyer Socio Educatif Collège Alphonse DAUDET
(séjour neige 2 200 € et séjour en Italie 2 100 €) 4 300 €**

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (BERNARDINI François, JOULIA Nicole, BREMAUD Laurent, QUET Catherine)

**Foyer Socio Educatif Collège Elie COUTAREL
(séjour en Italie 2 500 € et séjour en Espagne 2 000 €) 4 500 €**

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (BERNARDINI François, JOULIA Nicole, PRETOT Emmanuelle, TRAMONTIN Céline)

Foyer Socio Educatif Collège Alain SAVARY (séjour en Angleterre 1 200 € et échange 800 €, séjour en Italie 2 000 € et séjour en Auvergne 2 000 €) 6 000 €

- POUR : 37 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- Ne prennent pas part au vote : 4 voix (BERNARDINI François, JOULIA Nicole, MAYOR Olivier, PRETOT Emmanuelle,)

6 – Modification du capital social de Ouest Provence Habitat

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- Ne prennent pas part au vote : 2 voix (BERNARDINI François, GREFF Elisabeth)

7 – Contrat de Ville 2019 - participation au financement de projets retenus dans le cadre de la Politique de la Ville.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

8 – Rétrocession à la commune d'une case columbarium au cimetière des Maurettes.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

9 – Remboursement suite à une transformation de concession temporaire en perpétuelle au cimetière du Rouquier.

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

10 – Tarif exceptionnel d'hébergement sur le Centre d'Istremont dans le cadre du défi « Rock and Road »

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

11 – Tarifs de prêt de matériel aux associations extérieures à la ville et modification des conventions approuvées par délibération n° 207/16 du 25 Juillet 2016

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

PERSONNEL

12 – Ajustement du tableau des effectifs

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

13 – Recrutement des intermittents du spectacle

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

14 – Adoption d'une convention d'accueil d'un collaborateur occasionnel bénévole

- POUR : 40 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Liste Istres Entressen à Gauche, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)
- Ne prend pas part au vote : 1 voix (EINAUDI Marc)

15 – Rémunération des agents recenseurs

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

ADMINISTRATION GENERALE

16 – Approbation d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la Commune d'Istres relative à la réalisation d'aménagement du Centre d'Art Contemporain

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

17 – Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

PAS DE VOTE

18 – Accord de principe relatif au transfert à titre gratuit de la gestion du périmètre urbain d'irrigation de l'ASA à la Commune

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

URBANISME

19 – Modification de la délibération N° 251/09 relative à l'acquisition d'une emprise de 3 m² à détacher de la parcelle cadastrée section BO N° 142, sise Impasse des Craux

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

20 – Cession onéreuse d'une emprise de 33m² à détacher de l'ancien chemin rural « Sous la Barre des Rochers » aux propriétaires riverains

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

21 – Acquisition onéreuse d'une emprise de 19m² à détacher de la parcelle cadastrée section BK N°72 sise chemin du Bord de Crau, appartenant à la SCI GVC

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

22 – Désaffectation et déclassement d'une emprise de 564m² du domaine public située au droit de la parcelle cadastrée section AP N°358 sise avenue Raymond FILIPPI Cession onéreuse de cette emprise au profit de la société CAP INVESTISSEMENTS.

- POUR : 39 voix (Listes Nous sommes Istres, Istres Bleu Marine, Place aux Istréens, Conseillers Indépendance Citoyenne, MOUILLARD Paul)

- ABSTENTIONS : 2 voix (Liste Istres Entressen à Gauche)

ADDITIF

23 – Approbation de l'additif à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 7 Mars 2019

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

24 – Dénomination du parvis du Groupe Scolaire « Maurice Guoin » (Quartier de Trigance) Parvis « César Gibaud »

POUR À L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

Monsieur le Maire rappelle que le prochain Conseil municipal se tiendra le Mercredi 3 Avril 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 H 50,



Fait à ISTRES le 7 Mars 2019

Le Maire d'Istres
François BERNARDINI